

Nom commercial: Kalii hydroxidum in rotul

Numéro de la matière: 064712

Version: 6 / CH

Date de révision: 05.06.2023

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 05.06.23

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Kalii hydroxidum in rotul

N° d'article 06471200

Identification de substance / produit

N° d'enregistrement 01-2119487136-33

Reach

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

additif pour aliments, Production de produits pharmaceutique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Met. Corr. 1 H290

Acute Tox. 4 H302

Skin Corr. 1A H314

Eye Dam. 1 H318

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Nom commercial: Kalii hydroxidum in rotul

Numéro de la matière: 064712

Version: 6 / CH

Date de révision: 05.06.2023

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 05.06.23

Mentions de danger ***

H290 Peut être corrosif pour les métaux.
 H302 Nocif en cas d'ingestion.
 H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence ***

P234 Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
 P501.3 Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient hydroxyde de potassium

2.3. Autres dangers

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT. La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.1. Substances****Poids moléculaire**

Valeur	56.11	g/mol
--------	-------	-------

Composants dangereux**hydroxyde de potassium**

No. CAS	1310-58-3
No. EINECS	215-181-3
Numéro d'enregistrement	01-2119487136-33-XXXX

Concentration	>= 91	%
---------------	-------	---

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 4	H302
Skin Corr. 1A	H314

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Irrit. 2	H319	>= 0.5 < 2 %
Skin Corr. 1A	H314	>= 5 %
Skin Corr. 1B	H314	>= 2 < 5 %
Skin Irrit. 2	H315	>= 0.5 < 2 %

ATE	orale	273	mg/kg
-----	-------	-----	-------

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****En cas d'inhalation**

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre. Appeler aussitôt un médecin.

Nom commercial: Kalii hydroxidum in rotul

Numéro de la matière: 064712

Version: 6 / CH

Date de révision: 05.06.2023

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 05.06.23

En cas de contact avec la peau

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup d'eau. Appeler aussitôt un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Appeler aussitôt un médecin.

En cas d'ingestion

Faire boire beaucoup d'eau par petites gorgées. Ne pas faire vomir. Appeler aussitôt un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Brûlure par acide

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Adapter les mesures d'extinction au feu environnant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas combustible.

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Autres données

Ne pas rejeter dans les eaux superficielles/les eaux souterraines.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Assurer un apport d'air frais. Ne pas inhaler les poussières.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant l'élimination: voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Respecter les directives de sécurité et du traitement mentionnées sur les enveloppes.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Ne pas utiliser de récipient en verre.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker en commun avec: Aluminium, Zinc

Nom commercial: Kalii hydroxidum in rotul

Numéro de la matière: 064712

Version: 6 / CH

Date de révision: 05.06.2023

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 05.06.23

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510	8B	Matières dangereuses non combustibles corrosives
Classe de stockage (Suisse)	8	Des matières caustiques

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit frais et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

additif pour aliments; Production de produits pharmaceutique

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition****hydroxyde de potassium**

Liste	SUVA	
Type	MAK	
Valeur	2	mg/m ³

Remarque: Haut, OAWKT & AugeKT; NIOSH

8.2. Contrôles de l'exposition**Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène**Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Nettoyer les mains et le visage après le travail.
Protéger la peau préventive.**Protection respiratoire - Note**

Protection respiratoire en présence d'aérosol. Filtre à particules A/P2

Protection des mains

Gants	
Matériau approprié	caoutchouc nitril - NBR
Épaisseur du gant	0.4 mm
Temps de pénétration	> 480 min

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection du corps

Combinaison de protection

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État de la matière	solide
Couleur	blanc
Odeur	inodore

Point de fusion

Valeur	360	°C
--------	-----	----

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Valeur	1320	°C
--------	------	----

Point d'éclair

Remarque Non applicable

Température d'inflammabilité

Remarque Non applicable

Nom commercial: Kalii hydroxidum in rotul

Numéro de la matière: 064712

Version: 6 / CH

Date de révision: 05.06.2023

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 05.06.23

valeur pH

Valeur	env.	14	
Concentration/H ₂ O		56	g/l
température		20	°C

Pression de vapeur

température		20	°C
Remarque	Non applicable		

Densité et/ou densité relative

Valeur		2.04		g/cm ³
température		20	°C	

9.2. Autres informations**Hydrosolubilité**

Valeur		1130		g/l
température		20	°C	

Autres données

Le produit est hygroscopique.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Réaction exothermique avec: Eeau

10.2. Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées (voir la section 7).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Incompatibilité possible avec les matériaux répertoriés à la rubrique 10.5.

10.4. Conditions à éviter

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.5. Matières incompatiblesRéagit violemment avec l'eau en formant un mélange explosif. Danger d'explosion avec: peroxydés, chlore fluide, Réaction exothermique avec: Aldéhydes, anhydre acétique, peroxydés, Hydrogène sulfuré (H₂S), peroxyde d'hydrogène (H₂O₂). Agents réducteurs, Acides, Réagit au contact des alcools. Eviter le contact avec: Métaux, verre**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Chlorure d'hydrogène (HCl)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë par voie orale**

ATE		273		mg/kg
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)			

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)**hydroxyde de potassium**

Espèces	rat			
DL50		273		mg/kg

hydroxyde de potassium

Nom commercial: Kalii hydroxidum in rotul

Numéro de la matière: 064712

Version: 6 / CH

Date de révision: 05.06.2023

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 05.06.23

Espèces	rat		
DL50		333	mg/kg
méthode	OECD 425		

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)**hydroxyde de potassium**

Remarque Aucun données connues.

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)**hydroxyde de potassium**

Remarque Aucun données connues.

Corrosion/irritation cutanée (Composants)**hydroxyde de potassium**

Espèces	lapin		
Durée d'exposition		24	h
évaluation	Corrosif		
méthode	OECD 405		

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)**hydroxyde de potassium**

Espèces	lapin		
évaluation	Fortement corrosif		
méthode	OCDE 405		
Remarque	Le contact avec les yeux peut provoquer la cécité.		

Sensibilisation (Composants)**hydroxyde de potassium**

Espèces	cobaye		
évaluation	non sensibilisant		
Source	Données de la littérature		

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée (Composants)**hydroxyde de potassium**

Remarque Aucun données connues.

Mutagénicité

Espèces	Escherichia coli		
évaluation	Pas d'activité mutagène, au vu de test Ames.		

Mutagénicité (Composants)**hydroxyde de potassium**

évaluation	Pas d'activité mutagène, au vu de test Ames.		
Source	Données de la littérature		

Toxicité pour la reproduction

Remarque Aucun données connues.

Toxicité reproductrice (Composants)**hydroxyde de potassium**

Remarque non déterminé

Cancérogénicité

Remarque Pas des preuves disponibles sur l'action cancérogène.

Cancérogénicité (Composants)**hydroxyde de potassium**

Remarque Pas des preuves disponibles sur l'action cancérogène.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (ingrédients)

Nom commercial: Kalii hydroxidum in rotul

Numéro de la matière: 064712

Version: 6 / CH

Date de révision: 05.06.2023

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 05.06.23

hydroxyde de potassium

Remarque Non applicable

11.2 Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme**

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme.

Expériences issues de la pratique

Inhalation. Provoque des brûlures. En cas d'ingestion: brûlures dans la bouche, le pharynx, le tube digestif et le tractus gastro-intestinal. Danger de perforation pour l'oesophage et l'estomac. Contact avec la peau. Provoque des brûlures. Contact avec les yeux. Provoque des brûlures.

Autres données

Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons (Composants)****hydroxyde de potassium**

Espèces	Gambusia affinis	
CL 50	80	mg/l
Durée d'exposition	96	h

Toxicité pour les daphnies (Composants)**hydroxyde de potassium**

Remarque Aucun données connues.

Toxicité pour les algues (Composants)**hydroxyde de potassium**

Remarque Aucun données connues.

Toxicité pour les bactéries (Composants)**hydroxyde de potassium**

Remarque Aucun données connues.

12.2. Persistance et dégradabilité**Biodégradabilité (Composants)****hydroxyde de potassium**

Remarque Produit minéral, ne peut pas être éliminé de l'eau par des procédés d'épuration biologiques.

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Indications générales**

Non applicable

12.4. Mobilité dans le sol**Mobilité dans le sol (Composants)****hydroxyde de potassium**

Ne va pas être absorbé par le sol.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Résultats des évaluations PBT et vPvB**

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT.

La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB.

Nom commercial: Kalii hydroxidum in rotul

Numéro de la matière: 064712

Version: 6 / CH

Date de révision: 05.06.2023

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 05.06.23

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

12.7. Autres effets néfastes

Information supplémentaire sur l'écologie

Nocif pour organismes aquatique. Ne pas laisser parvenir le produit dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation. Généralement une neutralisation est nécessaire avant l'introduction de rejets dans les stations d'épuration.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	E		
14.1. Numéro ONU	1813	1813	1813
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	HYDROXYDE DE POTASSIUM SOLIDE	POTASSIUM HYDROXIDE, SOLID	POTASSIUM HYDROXIDE, SOLID
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	8	8	8
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	II	II	II
Quantité limitée	1 kg		
Les catégories de transport	2		

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation ***

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) ***

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 1

Nom commercial: Kalii hydroxidum in rotul

Numéro de la matière: 064712

Version: 6 / CH

Date de révision: 05.06.2023

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 05.06.23

Remarque

classe de danger pour le milieu aquatique dérivée (WGK, Allemagne) conformément à l'annexe 1, point 5.2 du Règlement sur les installations manipulant des substances nocives pour les eaux (AwSV, Allemagne).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée pour cette substance

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 4	Toxicité aiguë, Catégorie 4
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Met. Corr. 1	Substance corrosive ou mélange corrosif pour les métaux, Catégorie 1
Skin Corr. 1A	Corrosion cutanée, Catégorie 1A

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.